

## COMMISSION DE SUIVI DU PSE FOYERS DE PERTE



### DES PROCEDURES BIEN ENGAGEES MAIS TROP DE SALARIES PRIS EN OTAGES !

Ce Plan de sauvegarde de l'Emploi « foyers de pertes » concerne les fermetures ou cessions – totales ou partielles – de 19 magasins, d'activités logistiques approvisionnements et de services commerciaux.

- Des situations qui ont abouties rapidement/conformément au planning pour 9 sites
- 10 magasins en devenir incertain (dont l'hypermarché de Villeteuse)

A ce stade, il faut souligner le bon travail d'accompagnement réalisé par la Task force d'Auchan et le consultant ALTEDIA (mis en place de l'Espace Information Conseil, nombreuses réunions et permanences, conseils et reclassements) ainsi que les permanences et actions de HUMANIA.

#### De 729 postes impactés, la situation à date est de :

- 40 mouvements naturels réalisés (le Turn Over)
- 239 salariés repris en externe (donc dans les 9 sites déjà cédés)
- 450 postes suivis :
  - 87 reclassements internes
  - 40 licenciements notifiés (22 adhésions eu congé de reclassement, 5 refus d'adhésion au CR et 13 attentes de réponse)
  - 323 en cours avec des situations très différentes du fait de la localisation des sites et perspectives de reprises

#### L'AVIS DE LA CFTC RETAIL FRANCE

Amateurisme, défaut d'anticipation, écueils, ou pas de chance ? Toujours est-il que trop de salariés sont aujourd'hui dans une situation précaire de voir leurs magasins repris (et eux avec) ou pas, fermés (mais quand ?), et de pouvoir entrer dans un projet professionnel et personnel maîtrisé.



Les représentants CFTC saluent le travail de l'équipe TASK FORCE et des conseils associés mais déplorent les « laissés-pour-compte » de dossiers juridiques et autres situations malmenées. Ce sont les situations des magasins de Villeteuse, Meaux, Athis-Mons, Arras, Faulquemont et aussi les 3 Chronodrives qui mettent les salariés dans **trop d'incertitudes sur leur avenir**.

La Direction s'engage à informer plus régulièrement sur l'évolution des cessions et reprises et faire un **point régulier avec les CSE locaux concernés...**